



MAIRIE DE FLEVILLE-DEVANT-NANCY

18 rue du Château – 54710 FLEVILLE
Tél. 03.83.26.35.25 – Fax 03.83.26.13.84 –

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES (la location est réservée aux seuls habitants de la commune)

1. Adresser une demande écrite en Mairie (E.mail : sallesmunicipales@fleville.fr ou courrier ou formulaire spécifique) minimum 2 semaines avant la manifestation en précisant les dates souhaitées, le nombre de participants et le motif.
2. Après accord des Elus, si la salle sollicitée est effectivement disponible, le service concerné adressera un dossier à compléter.
3. Renvoyer votre dossier accompagné des documents demandés. Attention : les salles ne sont accordées qu'aux personnes domiciliées sur la commune. Toutes les pièces fournies doivent être au nom du demandeur.
4. Les réservations ne deviendront effectives qu'après accord des Elus « Décision » stipulant les dates et heures des états des lieux.
5. Un strict respect des conditions de location (bruit, propreté, paiement...) est demandé sous peine de refus de locations futures.
6. Toute annulation de la location devra se faire par écrit et entraînera des sanctions financières déterminées en fonction de la réception en mairie du courrier d'annulation :

| | |
|--|--------------------------------|
| - plus de 3 mois avant la manifestation..... | pas de sanction |
| - de 2 mois à un mois avant la manifestation | 25 % du montant de la location |
| - un mois à 15 jours avant la manifestation..... | 50 % du montant de la location |
| - 15 jours ou moins avant la manifestation..... | la totalité de la location |
7. Nettoyage
 - La cuisine doit être restituée dans un état d'hygiène irréprochable, la salle doit être balayée mais non lavée, les WC laissés dans un état décent, poubelles vidées.
 - Les chaises et les tables doivent être nettoyées et rangées
8. Les tarifs des locations sont fournis sous réserve de modifications ultérieures par le Conseil Municipal.

Voir tarifs au dos

| 1- SALLE DES FETES | | |
|--|---|---|
| GRANDE SALLE + PETITE SALLE (forfait) (cuisine, réserve, scène et loge) Maxi 1.146 personnes debout / 382 assises * <i>* si repas dansant, 220 convives sans empiéter sur le parquet de danse</i> | | PETITE SALLE (cuisine et réserve) Maxi 49 personnes |
| <i>Week-end</i> <i>Jours Fériés</i> <i>du vendredi 15H au lundi 8H30</i> | <i>La journée</i> <i>du jour demandé 9H au lendemain 9H</i> <i>(du lundi au jeudi inclus)</i> | <i>Vin d'honneur ou</i> <i>petite manifestation</i> |
| 560 € | 320 € | 125 € |

Pas de vaisselle

Caution : 500 € à remettre obligatoirement à l'agent chargé de l'état des lieux

Matériel disponible : 50 tables (1,80 x 0,80) – 300 chaises

| 2- MAISON DES ASSOCIATIONS (salle n°1 au rez-de-chaussée) | | |
|--|--|---|
| Manifestation familiale privée (mariage, communion, baptême, anniversaire...) du samedi 8H au lundi 8H | Vin d'honneur, apéritif Entre 10H et 20H <u>sans repas</u> | Anniversaire de Jeunes De 14H à 19H <u>sans repas</u> |
| 210 € | 90 € | 40 € |

Pas de vaisselle

Caution : 500 € à remettre obligatoirement à l'agent chargé de l'état des lieux

Matériel disponible : 90 chaises – 17 tables (1.20 m x0.80m)

| 3- SALLE JULES RENARD | |
|--|---|
| Repas du samedi 8H30 au lundi 7H30 | Apéritif - Vin d'honneur (5 heures) |
| 210 € | 90 € |

17 tables (1,60 x 0,80)

Pas de vaisselle

Caution : 500 € à remettre obligatoirement à l'agent chargé de l'état des lieux